



DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

« Campagne de Caux »

Zone d'Activités – 52 impasse du Lin - 76110 GODERVILLE

Tél. 02 35 29 65 85

Fax 02 35 29 06 06

E-mail : contact@campagne-de-caux.fr

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
DES BUDGETS PRIMITIFS 2021

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe aux budgets primitifs afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la collectivité ; elle est disponible sur le site internet de la communauté de communes Campagne de Caux.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. C'est un document de prévisions.

Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Par cet acte, le président, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Les budgets primitifs 2021 ont été votés le 15 avril 2021 par le Conseil Communautaire.

Ils peuvent être consulté sur simple demande au secrétariat général de la collectivité aux heures d'ouvertures des bureaux.

Ces budgets ont été réalisés sur les bases du travail de la commission finances qui s'est tenue le 9 avril 2021.

BUDGET GENERAL : Communauté de Communes Campagne de Caux

Le budget primitif 2021 du budget principal de la communauté de communes atteint un volume global de 9 660 122,79 € contre 8 309 180,71 € en 2020, soit une augmentation de **16,26 %** par rapport aux prévisions totales 2020 (BP + DM).

Ce budget est voté depuis cette année en présentation fonctionnelle.

Ce budget s'équilibre sans nouveaux emprunts.

➤ **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

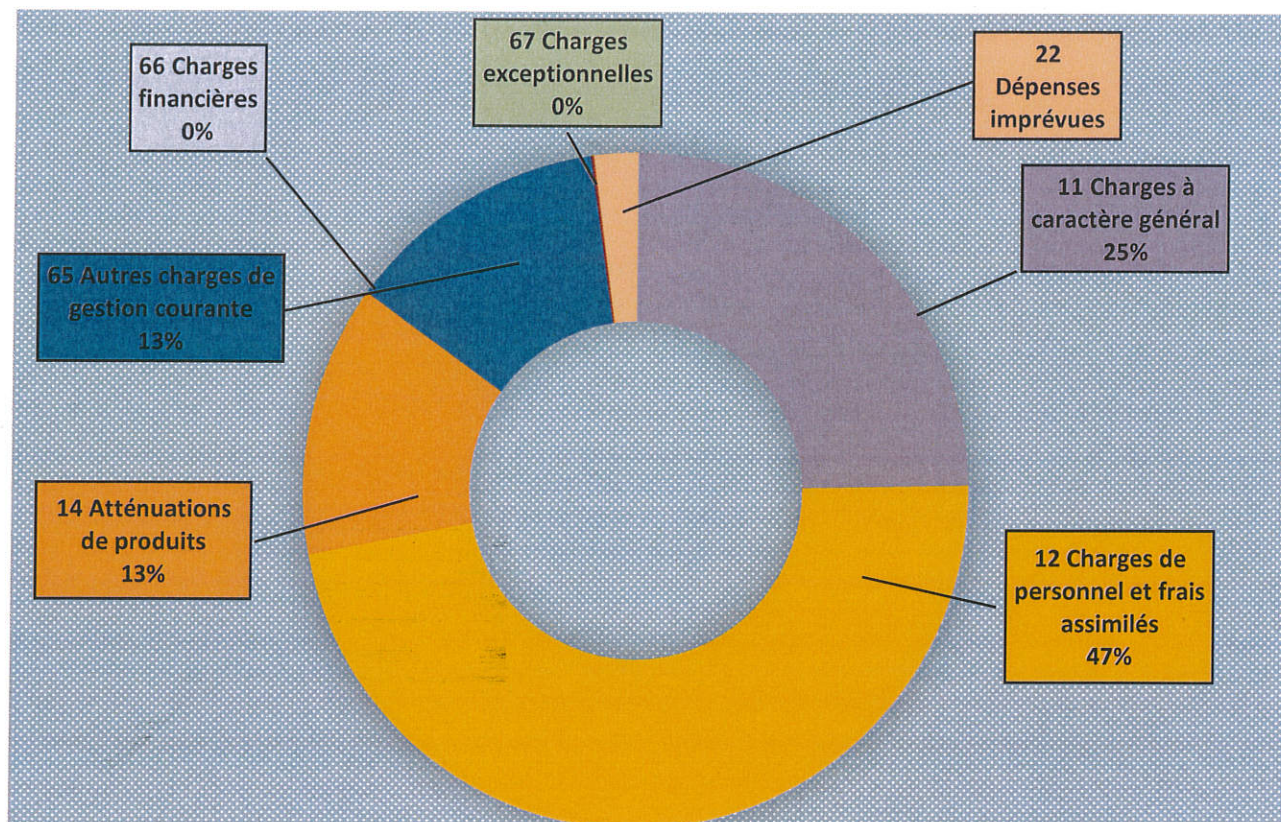
1- LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le total des dépenses de fonctionnement 2021 s'élève à la somme de 5 859 999,01 € soit une augmentation de **18,43 %** par rapport aux crédits votés en 2020 s'élevant à 4 948 276,19 € (BP + DM).

Cette différence porte principalement sur :

- D'une part, une augmentation des dépenses à caractère général (chapitre 011) de 88 000 € s'expliquant principalement par l'augmentation du coût de réhabilitation de mares de 50 000 € ainsi qu'environ 28 000 € de charges de fonctionnement avec l'ouverture de l'Espace France Service en ce début d'année.
- D'autre part, le chapitre 012 « charges de personnel » a augmenté de 634 000 €. Cette augmentation est liée principalement au fait que les charges de personnel des agents du budget collecte des déchets étaient payées sur le budget Collecte des déchets en 2020 et que cette année tous les agents seront payés sur le budget général et des refacturations s'effectueront entre budgets. Cela représente 419 000 euros en charge de personnel affectés au budget Collecte des déchets. Le reste de l'augmentation provient d'agents qui ont été recrutés en fin d'année 2020 en début d'année 2021.
- Enfin, sur l'augmentation du chapitre 65 « autres charges de gestion courantes » qui s'explique par l'augmentation du poste « subvention » d'environ 60 000 € correspondant au fond de soutien COVID versé aux entreprises.

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE 2020 ET 2021

Code	Libellé	BP + DM 2020	BP 2021	évolution
11	Charges à caractère général	1 063 600,00 €	1 151 780,00 €	8,29%
12	Charges de personnel et frais assimilés	1 566 000,00 €	2 200 000,00 €	40,49%
14	Atténuations de produits	631 489,00 €	606 785,04 €	-3,91%
65	Autres charges de gestion courante	486 450,00 €	596 601,00 €	22,64%
66	Charges financières	5 207,01 €	3 091,28 €	-40,63%
67	Charges exceptionnelles	16 000,00 €	4 500,00 €	-71,88%
22	Dépenses imprévues	2 080,44 €	100 000,00 €	4706,68%
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		3 770 826,45 €	4 662 757,32 €	23,65%
	Total opérations ordre	1 177 449,74 €	1 197 241,69 €	1,68%
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 948 276,19 €	5 859 999,01 €	18,43%

- **Chapitre 11 :** Charges à caractère général : Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, frais d'affranchissement, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, les travaux d'entretien des voies, les travaux d'entretien liés à la lutte contre les inondations, les frais de transport, les impôts et taxes payées par la communauté de communes, les primes d'assurances, les frais de reprographie, les contrats de maintenance
- **Chapitre 12 :** Charges de personnel et frais assimilés. Ce chapitre concerne toutes les dépenses afférentes au personnel de la communauté de communes. Le personnel de la communauté de communes est composé de 37 agents titulaires et 12 agents non titulaires sur des emplois permanents et d'employés saisonniers sur les accueils de loisirs.
- **Chapitre 14 :** atténuations de produits. Ce chapitre contient les dépenses liées au reversement au fonds national de garantie individuel des ressources, les allocations de compensations versées aux communes suite à la mise en place de la FPU
- **Chapitre 65 :** autres charges de gestion courante. Ce chapitre regroupe principalement les dépenses liées aux indemnités des élus, aux fonds de concours de fonctionnement versés aux communes, aux subventions et participations aux divers organismes et les subventions aux associations ainsi que les redevances pour logiciels
- **Chapitre 66 :** charges financières. Ce chapitre comprend essentiellement le remboursement des intérêts de la dette
- **Chapitre 67 :** charges exceptionnelles. Ce chapitre concerne les titres annulés sur les mandats précédents.

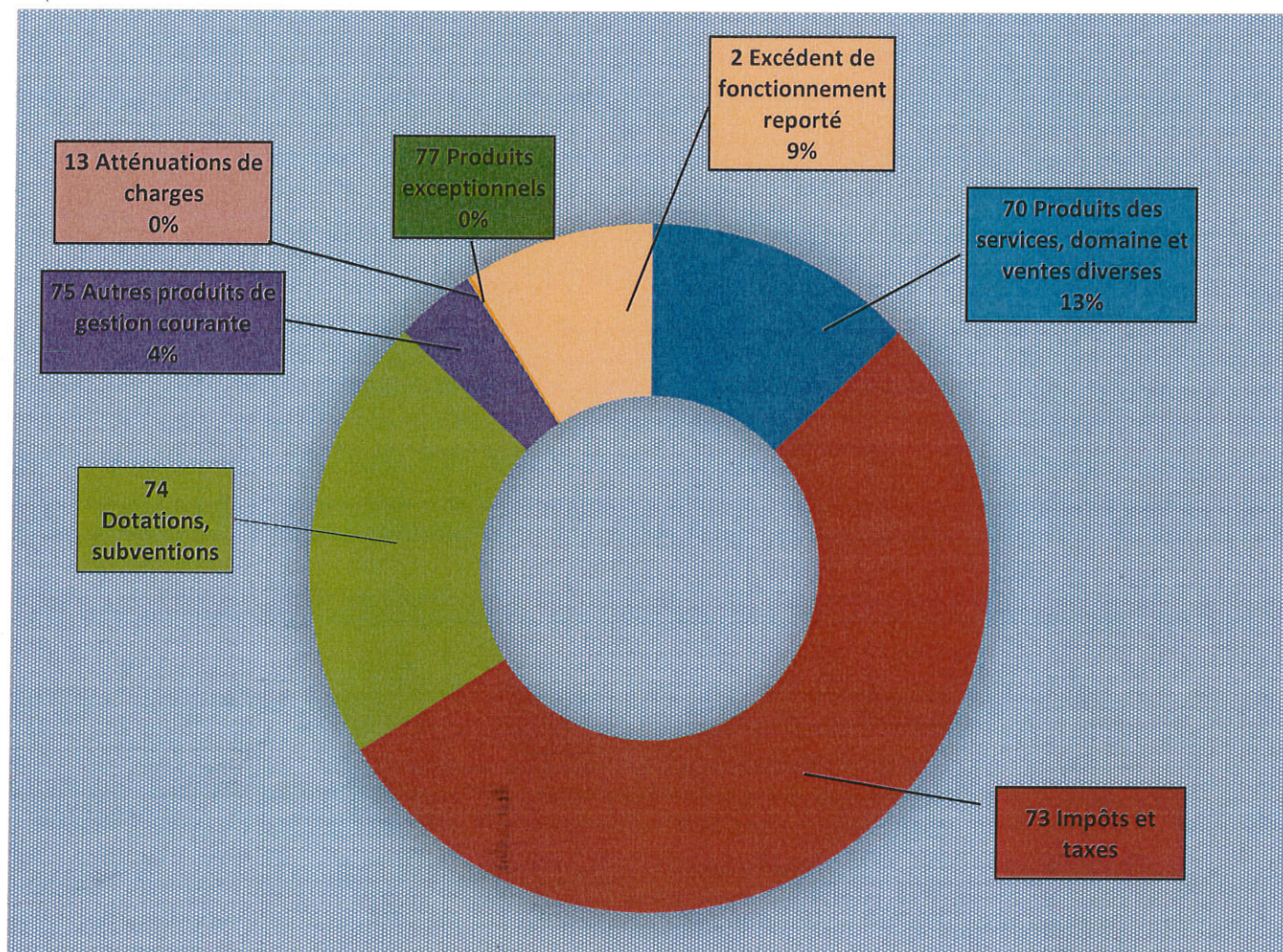
2- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le total des recettes de fonctionnement prévues en 2021 s'élève à la somme de 5 859 999,01 € avec la reprise d'un résultat de 526 982,11 €. L'année 2020 budgétisait 4 948 276,19 € (BP + DM) ce qui se traduit par une prévision d'augmentation des recettes de 911 722,82 € soit 18,43 %.

La différence sur 2021 porte principalement sur :

- Le chapitre 70 : produits des services, domaine et ventes diverses.
Ce chapitre augmente principalement du fait du reversement par les budgets annexes des charges de personnel ainsi que des charges courantes et, principale nouveauté cette année, le reversement des charges du budget Collecte des déchets qui sont supportées sur le budget général.
L'augmentation est de 315 913 €
- le chapitre 73 : impôts et taxes,
L'augmentation provient principalement d'une répartition différente par rapport à l'année 2020 entre les impôts et les dotations (chapitre 73).
- le chapitre 75 : autres produits de gestion courante
Le loyer voté pour la résidence des personnes âgées pour 2019 n'a pas été encaissé en 2020 ce qui engendre l'encaissement sur 2021 des loyers 2019 et 2020 soit 67 000 € en plus.
- Le chapitre 002 : excédent de fonctionnement reporté
Ce chapitre est de 445 000 € en 2020 alors que le montant pour 2021 est de 526 982,11 € soit une augmentation de 81 982,11 €.

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE 2020 ET 2021

Code	Libellé	BP + DM 2020	BP 2021	évolution
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	445 000,00 €	760 913,00	70,99%
73	Impôts et taxes	2 648 753,00 €	3 111 197,00 €	17,46%
74	Dotations, subventions et participations	1 237 263,85 €	1 223 906,90 €	-1,08%
75	Autres produits de gestion courante	158 000,00 €	225 000,00 €	42,41%
77	Produits exceptionnels	1 400,00 €	2 000,00 €	42,86%
13	Atténuations de charges	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00%
002	Excédent de fonctionnement reporté	445 000,00 €	526 982,11 €	18,42%
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		4 945 416,85 €	5 859 999,01 €	23,65%
	Total opérations ordre	2 859,34 €	0,00 €	1,68%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		4 948 276,19 €	5 859 999,01 €	18,43%

- **Chapitre 013** : atténuation de charges. Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel
- **Chapitre 70** : produits des services, domaine et ventes diverses. Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectués par les familles dans le cadre des accueils de loisirs, des animations à la piscine, des animations au relais assistants maternels, des entrées piscine et des transports scolaires, le reversement des frais par les budgets annexes...
- **Chapitre 73** : impôts et taxes. Ce chapitre comprend les produits des différentes impositions et le produit de la taxe de séjour.

Les taux d'imposition 2021 ont été le jour du vote du Budget Primitif en augmentation en ce qui concerne le foncier et sont fixés comme suit :

- Taxe d'habitation : 8,32 %
- Taxe sur le foncier bâti : 10,17 %
- Taxe sur le non bâti : 19,36 %
- Cotisation foncière des entreprises : 20,81 %

Le produit de cette augmentation des taux du foncier n'est pas inscrit au BP 2021 du fait du vote le même jour qui n'était pas certain d'être adopté. Ce nouveau produit viendra s'inscrire dans l'année par le biais d'une décision modificative.

- **Chapitre 74** : dotations, participations et subventions. Ce chapitre concerne principalement les dotations de l'Etat (Dotation intercommunalité et dotation de compensation). Il contient également les participations des différents financeurs (CAF, Département) et les compensations au titre des exonérations des taxes.
 - La Dotation d'intercommunalité 2021 s'élève à 947 132 € et la dotation de compensation est de 800 727 €.
- **Chapitre 75** : Autres produits de gestion courante. Il s'agit des loyers perçus.
- **Chapitre 77** : produits exceptionnels. Il s'agit des remboursements exceptionnels.
- **Chapitre 042** : ce chapitre correspond aux montants des dotations aux subventions.

➤ LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Cette section s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 3 800 123,78 €

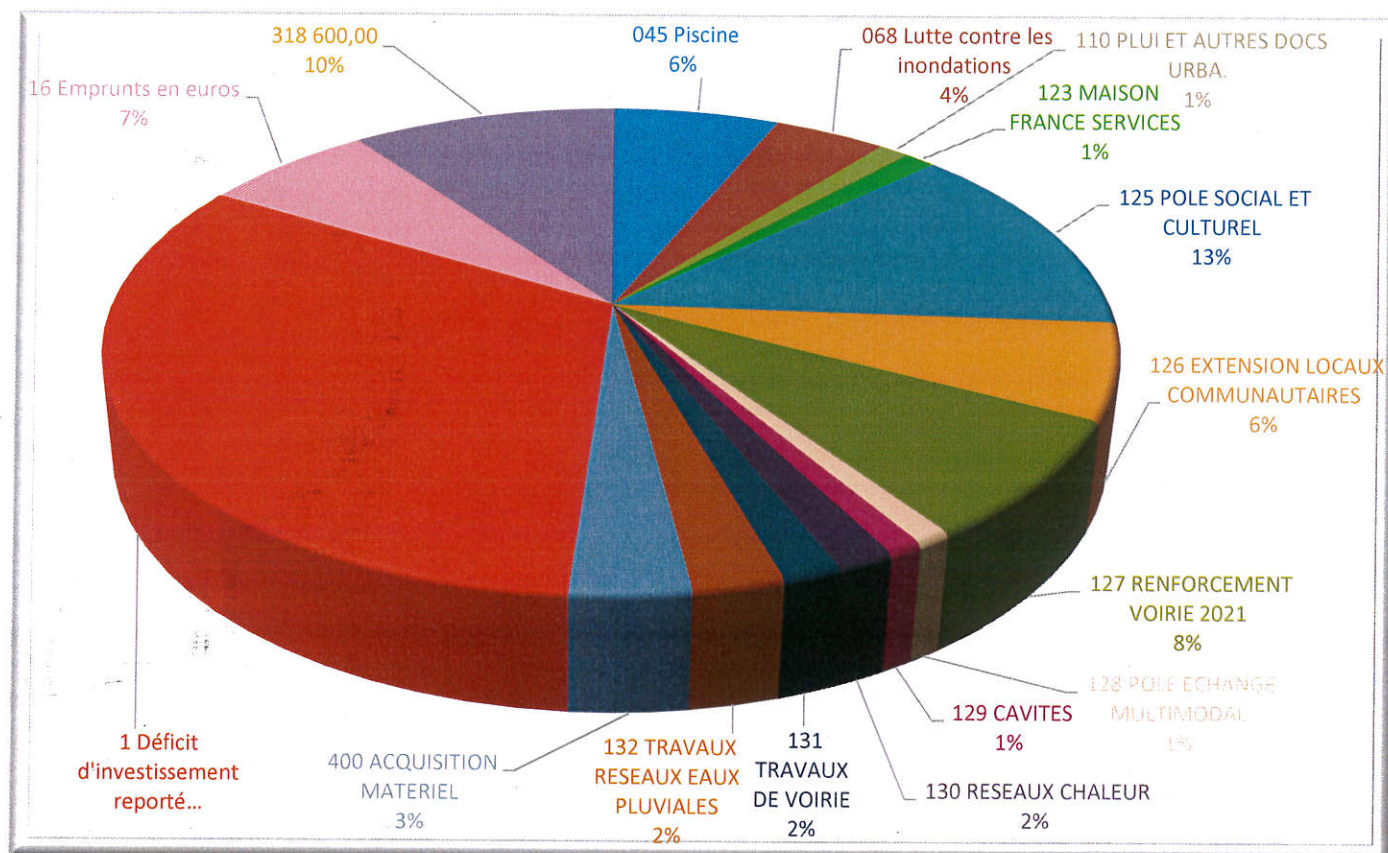
1- Les dépenses d'investissement

Les principaux investissements prévus en 2021 sont les suivantes :

- Frais d'études pour la construction d'un centre aquatique pour 200 000 €
- Travaux pour la lutte contre les inondations pour 133 995 €
- La poursuite du PLUI pour 36 750 €
- La construction d'un pôle d'Action Sociale et Culturel pour 413 200 €
- L'extension des locaux communautaires pour 200 000 €
- Des travaux de renforcement de voirie pour 250 000 €
- Les études pour la création d'un pôle d'échanges multimodal pour 30 000 €

- Les études pour un réseau de chaleur pour 50 000 €
- Des travaux de voirie autres que renforcement pour 50 000 €
- Des travaux de réseaux d'eaux pluviales pour 78 000 €
- Acquisition de matériel pour 101 826 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2021



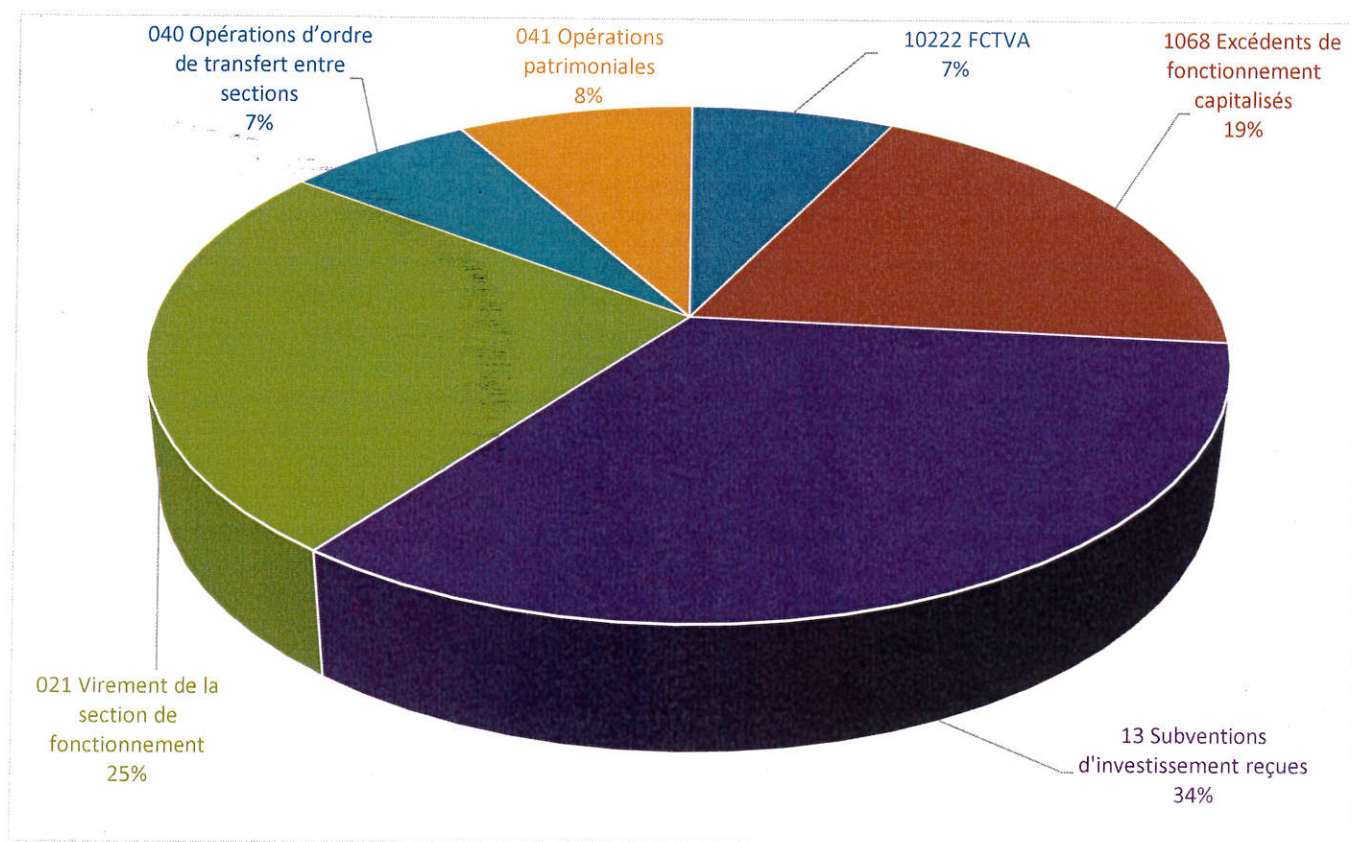
DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE 2020 ET 2021

Code	Libellé	BP + DM 2020	BP 2021
001	Déficit d'investissement reporté		1 020 327,20 €
16	Emprunts et dettes assimilés	206 561,83 €	206 561,83 €
20	Immobilisations incorporelles	495 603,00 €	557 076,00 €
204	Subventions d'équipement versées	235 000,00 €	159 503,23 €
21	Immobilisations corporelles	275 020,00 €	843 104,12 €
23	Immobilisations en cours	1 909 514,08 €	720 800,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		3 129 368,36 €	2 487 045,18 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 859,38 €	2 859,34 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		3 132 227,74 €	2 489 904,52 €

2- Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont constituées des subventions des différents financeurs (Etat, Conseil Départemental, Conseil Régional, AESN..., du FCTVA, des produits des cessions, des amortissements des biens, des excédents reportés et du virement de la section de fonctionnement.

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021



RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE 2020 ET 2021

<i>Code</i>	<i>Libellé</i>	<i>BP + DM 2020</i>	<i>BP 2021</i>
001	Excédent d'investissement reporté	311 273,48	0 €
024	Produit des cessions des immobilisations	39 000,00 €	0 €
10222	FCTVA	158 845,00 €	274 000,00 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	458 502,46	729 891,41 €
13	Subventions d'investissement reçues	1 020 833,84 €	1 280 390,68 €
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		1 988 454,78 €	2 284 282,09 €
021	Virement de la section de fonctionnement	982 898,79 €	944 365,74 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	194 550,95 €	252 875,95
041	Opérations patrimoniales	0 €	318 600,00 €
TOTAL D'INVESTISSEMENT		3 165 904,52 €	3 800 123,78 €

La dette

Il n'est pas prévu de souscription de nouvel emprunt en 2021.

La dette se résume ainsi :

- Capital restant dû au 31 décembre 2020 = 451 791,55 €
- Annuité de la dette 2021 = 209 999,86 €
 - dont en capital : 206 561,83 €
 - dont en intérêts : 3 438,03 €

QUELQUES RATIOS

	RATIOS	Moyenne nationale strate
Dépenses réelles de fonctionnement / population	309,26 €	1 087,00 €
Produits des impositions directes / population	108,31 €	574,00 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	353,71 €	1 284,00 €
Dépenses d'équipement brut / population	115,84 €	310,00 €
Encours de dette / population	29,96 €	886,00 €
DGF / population	62,81 €	176,00 €

BUGDET COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

1- LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation par rapport à 2020 car, d'une part, les charges à caractère général reflètent 14 mois de dépenses de traitement des déchets du fait qu'il n'y a pas eu de charges rattachées de pratiquées en 2020 et que le budget 2021 prévoit d'en pratiquer cette année et, d'autre part, le coût de la convention de ramassage des ordures ménagères a augmenté.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE 2020 ET 2021

<i>Code</i>	<i>Libellé</i>	<i>BP + DM 2020</i>	<i>BP 2021</i>
011	Charges à caractère général	1 186 590,00 €	1 315 445,19 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	385 000,00 €	419 128,00 €
65	Autres charges de gestion courante	32 750,00 €	29 778,00 €
66	Charges financières	3 386,22 €	2 765,88 €
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €	5 000,00 €
022	Dépenses imprévues	47 519,34 €	130 000,00 €
Total dépenses réelles de fonctionnement		1 660 245,56 €	1 902 117,07 €
023	Virement à la section d'investissement	21 267,65 €	0 € €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	192 247,44 €	194 419,28 €
total dépenses de fonctionnement		1 873 760,65 €	2 096 536,35 €

2- RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE 2020 ET 2021

Le montant de la redevance ordures ménagères a été augmentée et cela vient impacter le chapitre 70 qui est en augmentation en 2021. Un produit de 1 287 000 € est attendu en 2021 contre 1 200 000 en 2020.

La vente de produits finis et intermédiaires est estimée pour cette année à 360 500,00 € ; il s'agit de la reprise des matériaux (plastiques, verre, aluminium...) et des soutiens des éco-organismes

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE 2020 ET 2021

<i>Code</i>	<i>Libellé</i>	<i>BP + DM 2020</i>	<i>BP 2021</i>
013	Atténuations de charges	2 000,00 €	2 000,00 €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	1 503 090,77 €	1 650 500,00 €
74	Subventions d'exploitation	13 979,00 €	0 €
77	Produits exceptionnels	100,00 €	0 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	318 807,53 €	408 253,00 €
Total recettes réelles de fonctionnement		1 837 977,30 €	2 060 753,00 €

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 783,35 €	35 783,35 €
Total recettes de fonctionnement		1 873 760,65 €	2 096 536,35 €

➤ **SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE 2020 ET 2021

Code	Libellé	BP + DM 2020	BP 2021
16	Emprunts et dettes assimilés	50 000,00 €	50 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	60 000,00 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	29 000,00 €	55 000,00 €
23	Immobilisations en cours	299 878,21 €	366 743,52 €
020	Dépenses imprévues	25 000,00 €	0 €
Total des dépenses réelles d'investissement		463 878,21 €	471 743,52 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 783,35 €	35 783,35 €
Total des dépenses d'investissement		499 661 56 €	507 526,87 €

Les principaux investissements prévus en 2021 sont les suivants :

- Des travaux d'aménagement de la déchèterie pour 366 743,52 €
- Diverses acquisitions pour 55 000,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE 2020 ET 2021

Code	Libellé	BP + DM 2020	BP 2021
10	Dotations, fonds divers et réserves	15 998,00 €	28 000,00 €
13	Subventions d'investissement reçues	74 666,51 €	0 €
001	Excédent d'investissement reporté	195 481,96 €	293 683,00 €
total recettes réelles d'investissement		286 146,47 €	321 683,00 €
021	virement de la section de fonctionnement	21 267,65 €	0 €
040	opérations d'ordre de transfert entre sections	192 247,44 €	194 419,28 €
total recettes d'investissement		499 661,56 €	516 102,28 €

La dette

Il n'est pas prévu de souscription de nouvel emprunt en 2021.

La dette se résume ainsi :

- Capital restant dû au 31 décembre 2020 = 250 000,00 €
- Annuité de la dette 2021 = 52 867,50 €

- dont en capital : 50 000,00 €
- dont en intérêts : 2 867,50 €

BUDGET HOTEL D'ENTREPRISES

➤ **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE 2020 ET 2021

<i>Code</i>	<i>Libellé</i>	<i>BP + DM 2020</i>	<i>Total budget 2021</i>
011	Charges à caractère général	41 779,14 €	31 509,40 €
012	Charges de personnel	19 000,00 €	25 117,00 €
65	Autres charges de gestion courante	10 800,00 €	0 €
66	Charges financières	6 698,11 €	3 918,17 €
67	Charges exceptionnelles	25 000,00 €	0 €
022	Dépenses imprévues	5 000,00 €	4 875,00 €
total dépenses réelles d'investissement		108 277,25 €	65 419,57 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 482,76 €	21 482,76 €
total dépenses d'investissement		129 760,01 €	86 902,33 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE 2020 ET 2021

<i>Code</i>	<i>Libellé</i>	<i>BP + DM 2020</i>	<i>BP 2021</i>
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	2 200,00 €	0 €
74	Dotations, subventions et participations	58 527,85 €	0 €
75	Autres produits de gestion courante	14 000,00 €	14 000,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	55 032,16 €	72 902,33 €
total recettes de fonctionnement		129 760,01 €	86 902,33 €

➤ **SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE 2020 ET 2021

<i>Code</i>	<i>Libellé</i>	<i>Total budget 2020</i>	<i>Total budget 2021</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	56 491,87 €	59 258,54 €
20	Immobilisations incorporelles	415 327,38 €	144 390,15 €
204	Subvention d'équipement	100 000,00 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	280 000,00 €	561 000,00 €

23	Immobilisations en cours	142 000,00 €	0 €
Total des dépenses d'investissement		993 819,25 €	764 648,69 €

Les principaux investissements prévus en 2021 sont les suivants :

- Des travaux d'aménagement d'un bassin incendie sur la zone d'activités de Bréauté pour 36 000 €,
- Des études « village d'artisans » pour 144 390,15 €
- L'acquisition de terrains pour 525 000 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE 2020 ET 2021

Code	Libellé	BP + DM 2020	BP 2021
001	Excédent d'investissement reporté	669 121,49 €	517 980,45 €
13	Subventions d'investissement reçues	0 €	11 985,48 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	368 000,00 €	213 200,00 €
Total recettes réelles d'investissement		1 037 121,49 €	743 165,93 €
040	opérations d'ordre de transfert entre sections	21 482,76 €	21 482,76 €
Total recettes d'investissement		1 058 604,25 €	764 648,69 €

La dette se résume ainsi :

- Capital restant dû au 31 décembre 2020 = 105 599,46 €
- Annuité de la dette 2021 = 63 279,64 €
 - dont en capital : 59 258,54 €
 - dont en intérêts : 4 021,10 €

BUDGET EAU 2021

	DEPENSES 2021	RECETTES 2021
FONCTIONNEMENT	1 735 215,14	1 735 215,14
INVESTISSEMENT	1 202 739,56	1 202 739,56
TOTAL DU BUDGET	2 937 954,70	2 937 954,70

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires des dépenses et recettes de la section de fonctionnement s'élèvent en 2021 à 1 735 215,14 €. L'excédent 2020 reporté est de 1 433 815,14 €.

En dépenses :

- **Au chapitre 11 - charges à caractère général** : une augmentation de 218 750 € par rapport au budget 2020 est due principalement à une prévision des achats d'eau aux collectivités voisines qui ne nous ont pas facturés depuis 2019. La reprise de compétence par plusieurs collectivités et le découpage des territoires a entraîné un retard important.
- **Au chapitre 67 – Charges exceptionnelles** : un montant de 102 840 € a été prévu en subventions exceptionnelles d'équipement, correspondant à la participation aux frais de protection de la ressource en eau selon les conventions signées avec Caux Seine Agglo.

± SECTION D'INVESTISSEMENT

Les prévisions budgétaires dépenses en investissement pour l'année 2021 s'élèvent à 1 202 739,56 € et se répartissent ainsi :

- Remboursement capital emprunt	10 000,00 €
- Immobilisations incorporelles (études)	123 560,00 €
- Immobilisations corporelles (travaux) (château d'Eau d'Angerville Bailleul + réseaux)	981 228,14 €
- Opération d'ordre récup TVA	10 000,00 €
- Déficit d'investissement reporté	77 951,42 €

Les prévisions budgétaires recettes représentent une somme de 1 202 739,56€ se répartissent comme suit :

- Remboursement TVA	10 000 €
- Subvention	11 593,00 €
- Opérations d'ordre récup TVA	10 000 €
- Affectation du résultat	91 061,42 €
- Virement de la section de fonctionnement	1 080 085,14 €

La dette

La dette se résume ainsi :

- Capital restant dû au 31 décembre 2020 = 22 361,27 €
- Annuité de la dette 2021 = 9 869,77 €
 - dont en capital : 9 869,77 €

BUDGET ASSAINISSEMENT 2021

	DEPENSES 2021	RECETTES 2021
FONCTIONNEMENT	1 800 026,44	1 800 026,44
INVESTISSEMENT	2 505 229,87	2 505 229,87
TOTAL DU BUDGET	4 305 256,31	4 305 256,31

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires des dépenses et recettes de la section de fonctionnement s'élèvent en 2021 à 1 800 026,44 €. L'excédent 2020 reporté est de 1 220 315,88 €.

En Dépenses :

- **Au chapitre 011 – charges à caractère général** : une augmentation DE 150 000 € par rapport à 2020 due essentiellement au coût du transfert et traitement des boues des STEP vers les centres de traitements d'autres collectivités dans le contexte de la crise sanitaire COVID-19.
- **au chapitre 67 – charges exceptionnelles** : le montant de 203 800 € budgété correspond essentiellement au cout du remboursement à Caux Seine Agglo des travaux qu'ils ont engagés sur leur territoire pour accueillir nos effluents de Bréauté-Vattetot, selon la convention D363/12-14.

En recettes :

- **au chapitre 74** : la subvention de l'Agence de l'Eau pour le transfert des boues COVID-19 attendue est de 91 210 €. La prime d'épuration prévue est de 25 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les prévisions budgétaires des dépenses d'investissement en 2021 s'élèvent à 2 505 229,87 € et se répartissent ainsi :

- Remboursement capital emprunt	170 974,29 €
- Immobilisations incorporelles	116 920,00 €
- Immobilisations corporelles	20 000,00 €
- Immobilisations en cours	2 164 373,58 €
- Subventions (trop-perçu)	22 962,00 €
- Opérations d'ordre récup TVA	10 000,00 €

Les prévisions budgétaires des recettes représentent une somme de 2 505 229,87 € se répartissant comme suit :

- Subventions départementales & de l'Agence de l'eau	1 023 643,00 €
- Emprunt prévu :	200 000,00 €
- Récupération TVA	10 000,00 €
- Opérations d'ordre récup TVA	10 000, 00 €
- Affectation du résultat	44 518,43 €
- Virement de la section de fonctionnement	1 217 068,44 €

La dette

La dette se résume ainsi :

- Capital restant dû au 31 décembre 2020 = 1 860 939,63 €
- Annuité de la dette 2021 = 189 706,35 €
 - dont en capital : 161 974,28 €
 - intérêts : 27 732,07 €

BUDGET SPANC 2021

	DEPENSES 2021	RECETTES 2021
FONCTIONNEMENT	120 912,82	120 912,82
INVESTISSEMENT	60 014,58	60 014,58
TOTAL DU BUDGET	180 927,40	180 927,40

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires des dépenses et recettes de la section de fonctionnement s'élèvent en 2021 à 120 912,82 €. L'excédent 2020 reporté est de 45 712,82 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les prévisions budgétaires des dépenses en investissement 2021 s'élèvent à 60 014,58 € et se répartissent ainsi :

- Immobilisations en cours 60 014,58 €

Les prévisions budgétaires des recettes représentent une somme de 60 014,58 € se répartissant comme suit :

- Subventions 24 000 €
- Affectation du résultat 36 014,58 €

Il n'y a pas d'emprunt en cours sur ce budget.

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Fait à Goderville, le 28 avril 2021

Le Président,
Franck Rémond

**Communauté de Communes
Campagne de Caux
52 Impasse du Lin
76110 GODERVILLE**